



## Conseil régional

Pôle Affaires Financières, Juridiques et Patrimoniales

Saint-Ouen-sur-Seine, le 5 décembre 2025

**Monsieur Archad RADJASAH**

Cher Monsieur,

Vous avez interrogé le Conseil régional d'Île-de-France sur les notes de frais de la Présidente ainsi que des Vice-présidents pour les déplacements, pour la restauration et pour la représentation de septembre 2021 à juillet 2025.

La délibération CR n° 2021-045 du 21 juillet 2021 votée par l'assemblée délibérante définit les conditions d'exercice du mandat de conseiller régional. Cette délibération précise la prise en charge par la Collectivité des frais engagés par les membres de l'exécutif au titre des déplacements et de la restauration.

Cette délibération prévoit notamment que les frais de restaurant de la Présidente dans l'exercice de son mandat sont remboursés dans la limite d'un plafond de dépenses de 10 000 € par an. Les Présidents de tous les groupes politiques du Conseil régional bénéficient de la même règle : plafond de 10 000 € par an de frais de restaurant. Concernant les Vice-présidents, le plafond de dépenses s'élève à 5 000 € par an.

Sur la période, objet de votre demande :

- les dépenses de frais de restaurant concernant la Présidente se sont élevées à 197,60 € en 2021, 0 € (entre janvier et avril) et 5 410 € (entre mai et décembre) en 2022, 356,50 € en 2023, 699,50 € en 2024 et à 168 € du 1er janvier au 31 juillet 2025 ;
- les dépenses de frais de restaurant concernant les Vice-présidents se sont élevées à 18 409,78 € en 2021, 29 752,14 € en 2022, 23 724,33 € en 2023, 15 009,50 € en 2024 et à 6 665 € du 1er janvier au 31 juillet 2025.

Les frais de déplacement de la Présidente et des Vice-présidents sont directement pris en charge dans le cadre d'un marché public « Titres de transports et prestations ». Ce marché couvre les déplacements ainsi que les frais d'hébergement hors Île-de-France. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, chaque déplacement fait l'objet d'un « mandat spécial » et un compte-rendu est présenté en séance deux fois par an, pour la parfaite information des élus.

Sur la période, objet de votre demande :

- en 2021, 5 déplacements ont été effectués par la Présidente (Festival d'Avignon ; Congrès de l'Union Internationale pour la préservation de la Nature IUCN à Marseille ; 28èmes rencontres du transport public à Toulouse ; Congrès de l'Assemblée des Régions de France à Montpellier ; Festival du Film Francophone d'Angoulême).

les Vice-présidents ont effectué 11 déplacements (Festival International du Film à Cannes ; Aide d'urgences et mise en place de 20 lits de réanimation en Guadeloupe et Martinique ; Festival du film d'Angoulême ; Congrès mondial IUCN Marseille ; Salon MIPIM à Cannes ; Congrès de l'Assemblée des Régions de France (ARF) à Montpellier ; 81ème congrès HLM à Bordeaux ; livraison de lits de réanimation à Cayenne ; Journée de la France à l'Exposition Universelle de Dubaï ; Rencontres de la Fnau « co-habitants » à Dunkerque ; réunion décentralisée commission transition écologique des régions de France à Bastia).

Le montant total de ces déplacements est de 32 022 €.

- en 2022, 8 déplacements ont été effectués par la Présidente entre mai et décembre (75ème Festival International du Film à Cannes ; coopération avec la région de Tchernihiv ; visite d'un des pôles créatifs des sciences à Stockholm ; Festival d'Avignon ; lancement du bateau de la Route du Rhum de la fondation Entourage, partenaire de la Région, à Saint Malo ; visites des usines Alstom à Valenciennes ; Congrès des Régions de France à Vichy, visites et rencontres environnement et climat « roadshow Europe » (Madrid, Lisbonne, Munich, Vienne, Bruxelles et Edimbourg)).

Les Vice-présidents ont effectué 14 déplacements (MIPIM à Cannes ; Festival International du film à Cannes ; commission agriculture Régions de France à Bruxelles, assemblée générale de l'Association Internationale des Régions de France (AIRF) à Lyon ; visite des pôles créatifs des sciences de la vie à Stockholm ; 50ème congrès de la FPI France à Strasbourg ; Festival d'Avignon, Congrès des Régions de France à Vichy ; 82ème congrès HLM à Lyon ; Congrès de la CODATU et semaine de la mobilité et du climat à Dakar ; IUCN Leaders Forum de Jeju ; voyage d'études organisé par le GART à Bâle ; visites et rencontres environnement et climat « roadshow Europe » ; visite de la maison de Repit à Lyon).

Le montant total de ces déplacements est de 67 989 €.

- en 2023, 9 déplacements ont été effectués par la Présidente (Consumer Electronic Show à Las Vegas et visites sur les thématiques économiques et climatiques aux Etats-Unis, déplacement à Auckland et Melbourne pour la promotion de la coupe du monde de rugby se tenant en Ile-de-France ; Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes (MIPIM) ; visite de coopération à Beyrouth ; Festival d'Avignon ; Les Rencontres Economiques à Aix en Provence, visite de la maison de Répit de Lyon, lancement de la feuille de route 2023-2028 entre la Région et le Québec ; promotion des entreprises d'Ile-de-France et de la culture française à Tokyo).

Les Vice-présidents ont effectué 17 déplacements (Consumer Electronic Show et visites sur les thématiques économiques et climatiques aux Etats-Unis ; Salon MIPIM à Cannes ; promotion de la coupe du monde de rugby à Auckland et Melbourne ; assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne et lancement du projet de coopération dans le transport Moov'Hanoï ; colloque européen pour la prévention et la protection contre les perturbateurs endocriniens à Strasbourg ; Festival International du film à Cannes ; déplacement de coopération à Beyrouth ; Festival d'Avignon ; rencontres avec les représentants de la Région Occitanie sur les questions de santé à Toulouse ; Entretiens d'Inxauseta à Bunus ; convoi humanitaire pour l'Artsakh à Erevan ; visite de la maison de Répit à Lyon ; Congrès des Régions de France à Saint Malo ; lancement de la feuille de route 2023-2028 entre la Région et le Québec ; 83ème congrès USH à Nantes ; IUCN Leaders Forum à Genève ; plénière transition écologique Régions de France à Bruxelles).

Le montant total de ces déplacements est de 152 0819 €.

- en 2024, 8 déplacements ont été effectués par la Présidente (promouvoir l'attractivité de la Région Ile-de-France auprès des acteurs indiens institutionnels et soutenir l'implantation des startups franciliennes en Inde ; Forum Mondial Economique à Davos ; Forum Européen des régions à Wachau en Autriche ; Festival d'Avignon ; rencontres institutionnelles à Singapour ; Salon Fintech à Abu Dhabi ; Conférence Athens Talks ; promotion de la place financière parisienne à destination des acteurs bancaires et financiers américains à New-York).

Les Vice-présidents ont effectué 17 déplacements (rencontres institutionnelles à Singapour ; Salon Fintech à Abu Dhabi ; promouvoir l'attractivité de la Région Ile-de-France auprès des acteurs indiens institutionnels et soutenir l'implantation des startups franciliennes en Inde ; Consumer Electronic Show (CES) Las Vegas ; 2ème édition Qualité de Vi(lles) à Nantes ; lancement Observatoire des centres villes Strasbourg ; participation à une table ronde dans le cadre du World Impact Summit Bordeaux ; Salon MIPIM Cannes ; 30 ans Cosmetic Valley Chambord ; Festival d'Avignon ; 84ème congrès USH Montpellier ; congrès des Régions de France à Strasbourg ; conférence du pôle métropolitain réseau ouest normand à Valognes ; IUCN Leaders Forum à Genève ; Power Regions of Europe à Bruxelles ; Conference AthensTalks ; promotion de la place financière parisienne à destination des acteurs bancaires et financiers américains à New York).

Le montant total de ces déplacements est de 121 151 €.

- du 1er janvier au 31 juillet 2025, 3 déplacements ont été effectués par la Présidente (obsèques du conseiller régional Nicolas Florian à Bordeaux ; signature de l'accord de coopération avec le Maroc région Marrakech-Safi et inauguration du restaurant d'application du projet NAFASS ; Exposition Universelle à Osaka).

Les Vice-présidents ont effectué, du 1er janvier au 31 juillet 2025, 10 déplacements (Salon du MIPIM à Cannes ; inauguration du restaurant d'application du projet NAFASS et signature de l'accord de coopération avec la région Marrakech-Safi ; suivi des projets structurants TEECO et ECONNECT à Abidjan, organisation d'une séquence transport dans le cadre du partenariat avec Tunis ; rencontres économiques d'Aix en Provence ; Exposition Universelle à Osaka ; Festival International du Film à Cannes ; suivi des projets subventionnés par la Région à Beyrouth, rencontre avec la Ministre de l'Education d'Andalousie et l'Agence du Numérique Educatif à Séville ; intervention au World Impact Summit à Bordeaux).

Le montant total de ces déplacements est de 68 961€.

Enfin, la loi actuelle réserve l'indemnité pour frais de représentation aux seuls maires et présidents de métropole, de communautés urbaines et d'agglomération. Aucune disposition équivalente n'existe pour les présidents de départements ou de régions et on peut d'ailleurs s'interroger sur les justifications d'une telle différence de traitement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Xavier DAUDIN-CLAVAUD**  
**Directeur Général des Services**

A handwritten signature consisting of a horizontal line intersected by a vertical line. The vertical line has a small loop or flourish at its top end where it meets the horizontal line.